Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 20 (1912)

Heft: 7

Artikel: La police française et les réfugiés politiques en Suisse à l'époque de la restauration

Autor: Cart, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-18378

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

canton ». M. Jomini désire que « MM. les journalistes soient tenus d'insérer toutes les réclamations qui leur seraient adressées et de ne pas les renvoyer faute de place », ce contre quoi s'élevait M. Bègue.

Intervient M. Monnard qui met tout le monde d'accord en expliquant que cette fois il y aura concurrence, que les comptes rendus paraîtront plus tôt, parce que les sténographes de la *Gazette,* de la Constituante, d'une part, du *Nouvelliste vaudois,* d'autre part, se piqueront d'honneur pour arriver bons premiers. Il ne croit pas qu'on puisse obliger les journaux à insérer toutes les rectifications.

La proposition de M. Jomini est rejetée.

Les journaux publièrent néanmoins plusieurs rectifications. Un député, M. Correvon de Martines, remplissait copieusement et assez plaisamment leurs colonnes à ce sujet.

L'article 7 proposé par la commission est adopté et l'objet renvoyé à l'examen de la commission des Vingt-Cinq, chargée de jeter les bases du projet à discuter par l'assemblée.

(A suivre) L. MOGEON.

LA POLICE FRANÇAISE ET LES RÉFUGIÉS POLITIQUES EN SUISSE A L'ÉPOQUE DE LA RESTAURATION

Lorsque les historiens abordent la période inaugurée par les événements de 1813, ils parlent de deux restaurations, celle de 1814 d'abord, puis celle de 1815, séparées l'une et l'autre par les Cent-Jours [1]. On pourrait cependant ne pas

[1] Par exemple : Achille de Vaulabelle. *Histoire des deux Restaurations.* Paris, 1844.

trouver absolument justifiée cette manière de scinder en deux une époque déjà assez courte par elle-même. Ne serait-il pas plus exact de comprendre, sous cette rubrique de restauration, les années pendant lesquelles la dynastie des Bourbons a occupé de nouveau le trône de France, ou, tout au moins, le règne de Louis XVIII ? A la mort de ce roi, en 1824, la royauté paraît, en effet, présenter quelques gages de durée, comme s'il n'y avait plus rien à restaurer.

C'est en me plaçant à ce point de vue, que j'ai renfermé, dans des limites un peu étroites, le sujet que j'ai étudié et en vue duquel je n'ai guère utilisé que les documents conservés aux Archives nationales, à Paris. Je ne pouvais songer à consulter les archives de la Confédération ou des cantons plus particulièrement intéressés.

* * *

Avant d'entrer dans aucun détail, il me paraît indispensable de jeter un rapide coup d'œil sur les faits qui ont caractérisé la période de 1813 à 1824. Pour cela, je me servirai surtout d'un mémoire, écrit avec une clarté et une impartialité d'autant plus remarquables, que ce mémoire, adressé au ministre français de l'intérieur, est dû à la plume d'un Allemand [1].

En premier lieu, l'auteur constate qu'à la date de 1824, la situation de l'Allemagne est difficile à dépeindre. L'histoire des peuples ne se confond plus avec celle de leurs gouvernements. Ce que les premiers réclament, c'est l'*unité du peuple allemand :* une seule nation régie par un seul gouvernement central et une *constitution libre.* « C'est l'esprit national qui, en 1813 et 1814, lutta contre la domination étrangère et reconquit l'indépendance de l'Allemagne. Cette délivrance fut due non à nos princes et à nos gouvernements, mais aux

[1] *Archives nationales.* F. 7, 6648 : Dès à présent, et une fois pour toutes, j'avertis que les pièces utilisées par moi se trouvent dans les cartons F. 7, 6647 et 6648.

sacrifices du peuple, à la levée en masse de la landwehr. L'impression a été universelle et durable. La nation germanique a été alors conduite au combat, non par le désespoir ou par l'aveugle obéissance aux ordres émanés des trônes, mais par l'enthousiasme et le sang-froid, dans l'espérance qu'une fois la liberté conquise au dehors, la liberté intérieure s'établirait d'elle-même. Les proclamations des gouvernements étaient d'accord avec ces revendications populaires. »

Le premier but ayant été atteint par la destruction de l'empire napoléonien, les résolutions du Congrès de Vienne provoquèrent une indignation générale parce qu'elles trompaient les espérances qu'il avait d'abord inspirées. La douleur fut grande lorsqu'on vit l'Allemagne devenir non un *Empire,* un *État,* ou, tout au moins, une *Confédération solide,* mais une réunion mal cimentée d'États entièrement distincts ; lorsqu'on vit que le pouvoir suprême serait entre les mains d'une Diète de députés, choisis par les princes et sans indépendance personnelle ; lorsqu'on vit que l'ambition des gouvernements était d'imposer des bornes très étroites au pouvoir réel et actif de la Diète, laquelle, en raison des conflits d'intérêts différents, ne déciderait rien à l'avantage de la nation entière. Le peuple avait réclamé la réalisation d'une promesse de l'acte constitutif. Chaque État s'était obligé à donner à ses peuples une *Constitution d'État.* De l'ensemble de ces Constitutions partielles, se serait formée graduellement une *représentation générale* d'après le modèle du parlement anglais. Cette espérance s'évanouit bientôt. Les États les plus considérables retirèrent leurs promesses formelles ou les remplirent très incomplètement et de fort mauvaise grâce. Dans le système inquisitif mis en usage, la liberté individuelle fut foulée aux pieds, ainsi que celle de la presse. « C'était la destruction de la liberté de penser autrefois l'âme des universités qui fournissaient à l'Allemagne ses hommes d'État et ses bienfaiteurs du peuple. »

« C'est alors qu'apparurent ceux que l'on devait envisager comme les vengeurs du peuple. Ainsi *Sand,* dont le crime fut la conséquence des impressions de cette déplorable époque ; action dont l'écho se fit entendre du Rhin à la Vistule, partout compris, et qui avertit le peuple allemand qu'il existait des hommes résolus à se sacrifier pour briser avec violence les chaînes que n'avaient pu faire tomber des réclamations pacifiques. »

*
* *

Déjà en 1813, au lendemain de la bataille de Bautzen, l'idée de la *Sainte-Alliance* était née chez le roi Guillaume de Prusse, mais le texte n'en fut rédigé qu'en 1815, à Paris, par l'empereur Alexandre et publié en février 1816. Le 27 janvier 1817, la Diète helvétique donnait son adhésion aux principes de l'Alliance qui, sous l'influence de Metternich, devait se transformer en une ligue des rois contre les peuples.

En Allemagne, l'Université d'Iéna était devenue le centre de l'opposition. Une association générale des étudiants, connue sous le nom de *Burschenschaft,* groupait ceux d'entre eux qui avaient à cœur la grandeur de leur patrie et qui travaillaient à réaliser l'unité nationale. Les frères Follen (ou Follenius) étaient à la tête de ce mouvement [1].

Le 18 octobre 1817, anniversaire de la bataille de Leipzig et troisième centenaire de la Réformation allemande, un grand nombre d'étudiants des diverses universités se réunirent au château de la Wartburg près d'Eisenach, et s'y livrèrent à des démonstrations que Metternich exploita habilement pour provoquer une réaction en haut lieu [2].

[1] Lavisse et Rambaud, *Histoire générale,* X, pp. 618-20.

[2] La génération qui, vers 1812, remplissait les universités, avait grandi sous l'influence exclusive de Fichte et de Schelling. La devise des étudiants était : « Alerte, joyeux, pieux. » Leur drapeau était rouge, noir et or. Ils se distinguaient par leur costume. Leurs réunions étaient bruyantes. (E. Denis, *L'Allemagne, 1810-1852,* Paris.)

Dans une pareille situation, on ne saurait s'étonner qu'une opposition, légitime dans son principe, ait parfois donné la main à des actes infiniment regrettables. Tel fut le crime dont se rendit coupable l'étudiant *Karl Sand,* déjà nommé. Ce jeune homme, que ses biographes ont peint comme un esprit borné, mélancolique, impulsif, fut poussé, paraît-il, par des victimes de l'arbitraire gouvernemental, à tuer le fameux Kotzebue, auteur dramatique, haï des étudiants qui l'accusaient avec raison d'être un espion aux gages du tsar. Le 23 mars 1819, il était assassiné par Sand qui, lui-même, envisagé par la jeunesse académique comme un héros, était mis à mort le 20 mai 1820 [1]. Quelques jours après, on écrivait de Francfort au préfet du Bas-Rhin : « Les étudiants de Heidelberg sont tous armés de poignards. Plusieurs personnages ont reçu des lettres menaçantes. Un placard, affiché au palais du grand-duc de Bade, portait ce qui suit : « Toi, assassin de Sand, tu périras avant que les moissons ne soient dorées. »

A la même époque, en effet, on signala deux tentatives d'assassinat. La première était dirigée contre Stourdza, envoyé de la Russie, à Dresden, que l'on accusait d'avoir révélé les intentions des sociétés secrètes d'Iéna et de Wittenberg. La seconde tentative était celle de l'étudiant Lœhning, sur Ibel, président de la régence de Wiesbaden-Nassau.

« Aussitôt, ainsi s'exprime le mémoire allemand que nous avons laissé un moment de côté, dans toute l'Allemagne, des enquêtes sont instituées avec un arbitraire qui rappelle les procédés de l'Inquisition espagnole. Si l'on arrive à recon-

[1] Sand s'était engagé en 1813 dans les volontaires qui firent la campagne de France. *Kotzebue,* né à Veimar (1761) s'était fait, par ses opinions antilibérales, un grand nombre d'ennemis au sein de la jeunesse allemande. En 1810 déjà, le gouvernement saxon avait interdit son journal intitulé *l'Abeille* et placé l'auteur sous la surveillance de la police. Kotzebue changea le titre de *l'Abeille* contre celui de *Guêpe.*

naître qu'il n'existe pas de connexion particulière et positive entre certains faits de cette nature, tout au moins comprend-on que ces faits et beaucoup d'autres, qu'on qualifie de tentatives révolutionnaires, constituaient une *alliance de conviction,* soit une fraternité fondée sur les mêmes principes et qui avait jeté de profondes racines dans les esprits de la jeunesse allemande. »

Metternich ne pouvait manquer d'exploiter le crime de Karl Sand et de profiter de cette occasion pour amener le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche à prendre les mesures propres à mettre ceux qu'il appelait les révolutionnaires et les Teutomanes hors d'état de nuire. Ces mesures étaient naturellement dirigées contre la presse, les sociétés secrètes, les universités, les associations populaires. Aussi, à la vue de ce qui se passait, l'auteur du mémoire allemand croyait-il pouvoir prédire à l'Allemagne un avenir sanglant. Pour le prévenir, il fallait user d'une prudence singulière et d'une sage politique. Mais les hommes d'État du jour étaient incapables. Les gouvernements ayant adopté, avec toutes ses conséquences le *principe monarchique,* avaient obligé tous les hommes qui soutenaient encore le système d'une *constitution mixte* à y renoncer tout à fait et à élever principe contre principe, savoir le principe *républicain* contre le principe *monarchique.*

* * *

Au Congrès de Vienne, l'unité de l'Italie avait été détruite, son indépendance sacrifiée à l'Autriche et les libertés avaient été étouffées par les princes. De là, une réaction des peuples contre la réaction de l'*ancien régime.* En 1820 déjà, s'étaient formées des sociétés secrètes, tandis qu'en 1811 se révélait déjà l'existence du *carbonarisme* dont le général Pepe était le chef le plus décidé. Des révolutions éclatent alors à Naples et en Piémont. Elles sont étouffées par les armées

autrichiennes et de nobles victimes, telles que Silvio Pellico et Maroncelli, sont envoyées au Spielberg (1821) [1].

A partir de 1816, les années qui s'écoulent jusqu'en 1820 peuvent être considérées comme une période d'apaisement pour la France. Mais l'assassinat du duc de Berry, le 13 février de cette année-là, devait provoquer une réaction violente et un retour aux lois d'exception. A Francfort, siege de la Diète germanique, lorsque M. de Rothschild eut appris par un courrier spécial la nouvelle de l'assassinat et que cette nouvelle se fût répandue dans le public, elle jeta la consternation parce qu'on y vit le signal d'un nouveau bouleversement.

L'année suivante, le parti ultra-royaliste l'emporta décidément. Mais à la *Congrégation,* association secrète pour la défense de l'autel et du trône, répondirent les Indépendants appuyés par la charbonnerie dont la propagande se montra très active. Cette époque de troubles est caractérisée en 1822 par le Congrès de Vérone et, bientôt, sous l'influence directe de Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères, survint la déclaration de guerre de la France à l'Espagne révolutionnée. En 1823, l'expédition devait avoir pour résultat l'écrasement de la révolution et le rétablissement de la royauté en la personne de Ferdinand VII.

Quelles seraient, pour la Suisse, les conséquences immédiates et inévitables de ces troubles au sein des États qui l'enserraient de tous côtés ? C'est ce que nous allons voir.

* * *

Sous l'Acte de médiation, la Suisse jouit pendant dix ans de plus de bonheur que les autres États de l'Europe et endura moins de souffrances. Les patriotes des diverses croyances politiques avaient lieu d'être satisfaits des résultats de la médiation [1]. Le canton de Vaud, en particulier, se montrait

[1] Lavisse et Rambaud, X, p. 562.

[2] Ch. Monnard, *Histoire de la Confédération suisse,* XVIII, 205.

reconnaissant envers l'homme qui avait pris en mains la cause de son indépendance. Cette sympathie se montrait sous des formes diverses et parfois assez étranges. C'est ainsi, par exemple, qu'aux derniers jours de décembre 1815, au repas d'installation des nouvelles autorités municipales de Lausanne, et, en présence de deux conseillers d'État, on chantait :

Buvons à notre grand patron,
Buvons au grand Napoléon,

et que l'on faisait des vœux pour « le retour de la violette ». On narguait les « aristocrates désolés » qui « tournaient les yeux vers la France » et l'on ajoutait : « Mieux vaut Alexandre-le-Grand. » Ce sont probablement des chansons de même nature que le préfet du Doubs déclarait « effroyables ». « Il en circule ici, écrit-il, ainsi qu'une parodie du *Paster Noster* contre le Roy (22 février 1816). »

En même temps, la police française signalait comme révolutionnaires quinze membres de la municipalité de Lausanne. Son rapport est assez curieux pour que nous le donnions ici *in-extenso*.

« Ce que les partisans de Bonaparte réunis aux Jacobins ont tenté d'opérer l'année dernière en France, on l'a effectué le mois dernier dans le canton de Vaud. Les élections des municipalités ont été partout détestables ; l'attachement à la maison de Bourbon ou au canton de Berne étaient les deux raisons qui faisaient le plus décidément exclure. Ce qui s'est fait à cet égard est allé au delà de toute expression. C'est la clique appelée le *Cercle de Saint-François* qui a décidé ces choix. Cette clique est un composé de révolutionnaires pris dans la classe des marchands et des avocats qui, de concert avec le gouvernement, ont entretenu et ne cessent d'entretenir les principes du jacobinisme dans ce pays-là. Les choses en ont été au point à Lausanne que douze membres du Conseil dit des Cent, qui fait l'élection, sont sortis de l'assemblée. Dans dix-sept membres de la municipalité, en voici

qu'on peut signaler comme tenant plus ou moins à la Révolution :

Bessire, Louis, orfèvre ; homme borné. Très révolutionnaire. Conduit par son fils qui l'est encore plus que lui.

La Harpe, avocat, fils du prétendu général tué en Italie, ardent révolutionnaire, chef de la clique, homme dangereux.

Mercier, F.-Ch., négociant. Révolutionnaire sans être bonapartiste. Il est d'ailleurs honnête et estimé.

Chabaud, Daniel. Négociant, employé comme receveur par le gouvernement ; révolutionnaire et bonapartiste ardent ; un des chefs de la clique. Dangereux.

Fornerot, Maurice. Bonapartiste et révolutionnaire, sans fanatisme. On le représente comme un homme à faire tourner dans l'occasion.

Fiaux (Moïse), fils d'un huissier, orfèvre de son état. Ardent révolutionnaire. Personnellement méprisable.

Hignace (Hignou), Jean. Imprimeur. Révolutionnaire ardent, fait métier d'imprimer tous les pamphlets jacobins qu'on lui envoie et qui paraissent en Suisse. A surveiller par le gouvernement français.

Oboussier. Intendant des postes. Très révolutionnaire, avec des formes honnêtes, un des grands faiseurs.

N. B. Le bureau des postes de Lausanne n'est point sûr.

Rouge, greffier du tribunal de district, a servi dans les armées de la République. Le plus acharné bonapartiste. On le donne comme étant du canton l'homme le plus opposé au gouvernement actuel de la France.

Descombes, Simon, architecte. Peu de moyens. Partisan déclaré de la Révolution.

Perregaux, Henri, architecte. Ardent révolutionnaire, l'un des faiseurs de la clique.

Rey, Abram, a servi en France dans les Suisses rouges, est parti pour Paris au retour de Bonaparte dont il est par-

tisan enragé ; en est revenu à sa sortie. Se distingue par ses déclamations insolentes contre le roi et les Bourbons.

Un M. *Rivier,* nommé après celui-ci, a eu l'énergie de refuser. Indigné de ce qui se passait, quoique d'une opinion douteuse, mais son honnêteté ne l'est pas et il en a en cela donné une preuve.

Remplacé par *Carrard*-La Harpe. Celui-ci est honnête homme et ennemi de la révolution quoique allié au fameux colonel Fréd.-César La Harpe.

Verdeil, médecin distingué autant qu'on peut l'être sans principes et sans moralité. Bonapartiste enragé comme de raison.

Le Grand Conseil du canton de Vaud a voté des remerciements au colonel Fréd.-César de la Harpe. On ne voit pas trop pourquoi. Tout ce qui se rallie au parti révolutionnaire en France reçoit un accueil favorable dans ce pays-là. Si vous soupçonnez une conspiration contre la famille royale, « herchez-en toujours le germe dans le canton de Vaud [1]. »

(A suivre). J. CART.

---

[1] A. N. F. 7, 6648. Dossier suisse.